



Olemps, le 5 juin 2020

**Destinataires**

Clubs Aveyronnais et Lozériens

**Objet** : Offre de pratique pour la catégorie U19, saison 2020-2021

Madame La Présidente, Monsieur Le Président,

Afin d'anticiper sur la saison prochaine, le Pôle Compétitions souhaite renouveler son offre de pratique pour la catégorie U19.

A savoir que le Règlement des Championnats indique dans sa section 14, « Disposition particulières des Championnats de Jeunes », Article 65, « Organisation des pratiques »

- *Les joueurs U20 peuvent participer aux compétitions U19 dans la limite de 6 joueurs sur la feuille de matches*
- *Un joueur U20 qui pratique en Séniors, niveau Ligue R1, R2, R3, lorsque cette équipe Séniors ne joue pas, ce joueur U20 n'est pas autorisé à jouer en catégorie U19 Inter Districts.*

Cette offre de pratique s'organiserait sur toute la saison, avec une participation sur différentes compétitions, à savoir,

- Championnat District ou Inter Districts (en fonction des engagements),
- Coupe Inter Districts,
- Coupe de l'Aveyron U19 (uniquement pour les Clubs Aveyronnais).

Afin de pouvoir mettre en place cette action, nous souhaitons connaître votre intérêt à y participer.

Nous vous demandons de bien vouloir compléter le coupon réponse que vous trouverez en pièce jointe et de nous le retourner, dument complété **avant le Mercredi 1<sup>er</sup> Juillet 2020 (délai de rigueur)** par retour de mail à [developpement@aveyron.fff.fr](mailto:developpement@aveyron.fff.fr).

A défaut de réponse, le Pôle considérera que vous n'êtes pas en mesure ou intéressé pour participer à cette offre de pratique.

Veuillez recevoir, Madame La Présidente, Monsieur Le Président, l'expression de nos respectueuses salutations sportives.

**René CABOT et Christian CUSSAC**

**Animateurs du Pôle**